

Les décorations de Noël illuminent nos maisons mais il ne faut pas oublier qu'elles sont également sources d'incendie. Il existe également certaines règles simples à ne pas oublier :

Les arbres de Noël

- Achetez de préférence un arbre de Noël artificiel qui n'est pas fabriqué avec une matière inflammable.
Dans le cas contraire assurez-vous que le pied reste humide : en effet, un arbre desséché s'enflamme très facilement. Il ne résistera pas à la chaleur des guirlandes électriques.
- Disposez le sapin loin des sources de chaleur.
- Ne mettez jamais de bougies dans un arbre de Noël.
- Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la pièce ou la maison.
- Dès la fin des fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et sortez-le.
- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile et dès que vous allez au lit.
- Après les fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus tôt possible et débarrassez-vous-en selon le règlement en vigueur dans votre municipalité.

Les bougies

Les chandelles posent un danger car elles sont principalement une flamme nue. Soyez prudent en les faisant brûler.

- Placez les chandelles à une distance d'au moins un mètre des combustibles.
- Posez les chandelles dans des chandeliers stables sur une surface plate pour éviter qu'elles renversent.
- Ne laissez jamais une chandelle sans surveillance.
- Gardez la mèche à une hauteur d'un demi pouce (13 mm).
- Assurez-vous que toutes les chandelles sont bien éteintes avant de quitter une pièce ou d'aller vous coucher.
- Ranger hors de la portée des enfants : chandelles, allumettes, briquets et tout autre article de fumeur ;

Les lumières décoratives

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état.
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant, jamais avec des clous ou des punaises.
- Vérifiez que certains fils électriques ne sont pas dénudés et que les ampoules sont correctement vissées.
- Ne laissez jamais des bougies et des guirlandes allumées sans surveillance.

- Assurez-vous que le chandelier est stable, et qu'il est suffisamment large pour contenir la cire fondue.
- Les enfants ne doivent jamais être sans surveillance à proximité d'une bougie.

Les cordons rallonges

- Assurez-vous du bon état de vos rallonges électriques.
- Utilisez des cordons certifiés par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons rallonges.

Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre pendant la période des fêtes, visitez le site www.msp.gouv.qc.ca/incendie, sous la rubrique *Prévention*.

De manière générale...

- Équipez-vous de matériel de protection (extincteurs et détecteurs de fumée).
- Préférez une prise électrique et une multiprise sécurisées afin d'éviter les surcharges électriques.
- Après une soirée, vérifiez que les cigarettes sont toutes éteintes.

Une plus grande prudence est recommandée dans chacun de vos foyers en ce temps de réjouissances. Il serait dommage d'avoir à combattre un incendie causé par :

- un arbre de Noël desséché.
- un circuit électrique surchargé en multipliant les jeux de lumières.
- un chauffage secondaire par temps froid (risque d'accumulation de monoxyde de carbone).
- une cheminée mal nettoyée.

Un détecteur de fumée adéquat est votre gardien en tout temps.